

Liberté Égalité Fraternité

LA STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ALIMENTATION, LA NUTRITION ET LE CLIMAT (SNANC)

L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques



PNR Luberon – septembre 2025 - Mérindol



Calendrier d'élaboration de la SNANC

Fin 2022:

élaboration de la méthode (DGAL, DGS, CGDD) et saisine du CNA et HCSP



évaluation et structuration des **propositions**

Juillet 2023 – mars 2025 :

validation interministérielle du projet de SNANC



Eté 2025 : publication de la SNANC















Avril 2023 : avis du CNA et du HCSP sur les orientations de la SNANC





Juin 2023 - juillet 2023 : rédaction du projet de SNANC Mars 2025 – avril 2025 : mise en consultation auprès du CNA, CNS, CNTE, CNLE, et consultation publique











Le contenu de la SNANC

Mettre en place une politique de l'alimentation interministérielle couvrant les enjeux de santé et d'environnement, et l'orienter pour garantir un accès à une alimentation saine et durable en agissant sur les environnements alimentaires et l'évolution des régimes et des comportements alimentaires.

Une structuration en quatre axes:

- 1. Assurer une gouvernance coordonnée des politiques en lien avec l'alimentation, la santé et l'environnement à toutes les échelles et agir à celle des territoires
- 2. Garantir à tous l'accès à des environnements alimentaires et nutritionnels de qualité et durables
- 3. Accompagner les comportements et les régimes alimentaires durables favorables à la santé et à l'environnement
- 4. Développer la recherche, l'expertise et l'évaluation pour une transition des systèmes alimentaires



Quelques actions systémiques phares de la SNANC

- Pour agir sur des environnements alimentaires plus sains et durables en restauration collective, distribution et restauration commerciale et dans les territoires, informer sur les modes de production et l'impact environnemental, et plus largement sur l'alimentation durable et favorable à la santé.
 - Imposer dans la loi la
 transparence des
 pourcentages d'achats de
 produits « durables et de
 qualité » dans les achats
 annuels des distributeurs et
 de la restauration
 commerciale.
- ✓ Poursuivre l'accompagnement de la restauration collective vers l'atteinte des objectifs existants, en particulier à travers un accompagnement financier pour les cantines rurales et en assurant l'exemplarité de l'État à travers la mise en place du plan de transformation écologique de l'État.
- Faire des PAT des leviers de transition des territoires, en renforçant de manière systémique leurs critères de labellisation, sur l'ensemble des dimensions (économie, environnement, justice sociale et santé).

Améliorer la qualité
nutritionnelle et
environnementale de <u>l'aide</u>
alimentaire et soutenir les
projets locaux de solidarité
(Programme « Mieux
manger pour tous »)

- Renforcer le dispositif de contrôle du cadre législatif applicable à la lutte contre le gaspillage alimentaire par la mise en place de contrôles coordonnés chez les différents opérateurs concernés.
- ✓ Communiquer et sensibiliser sur une alimentation « saine et durable » intégrant l'ensemble des dimensions associées identifiées dans le cadre de la SNANC



bio, en restauration collective publique et privée.

Les objectifs chiffrés de la SNANC

Diminuer de 30 %, par rapport à 2015, la prévalence du surpoids, dont l'obésité chez les enfants et les adolescents, et diminuer de 20 % la prévalence du surpoids, dont l'obésité chez les enfants et les adolescents issus de familles défavorisées, conformément à la Stratégie nationale de santé 2023-2030 ;
Viser une cible de 12% de consommation de produits bio en valeur et en moyenne pour l'ensemble de la population sur l'ensemble des circuits de consommation ;
Atteindre l'objectif d'au moins 80 % du territoire couvert par des Projets Alimentaires Territoriaux labellisés niveau avec des critères renforcés sur les différentes dimensions de l'alimentation durable et favorable à la santé (économique, sociale, environnementale et de santé) ;
Tendre vers plus de 30 % la part de fruits et légumes dans l'offre de l'aide alimentaire ;atteindre le nombre de 3 000 communes bénéficiaires de l'aide à la tarification sociale ;
Tendre vers la disparition de l'insécurité alimentaire;

☐ Atteindre l'objectif d'achat **d'au moins 50 % de produits « durables et de qualité », dont au moins 20 % de produits**



Restauration collective et SNANC

Pour tous les restaurants collectifs, publics ou privés, en gestion directe ou en gestion concédée (environ 80 000 restaurants)

Approvisionnement en produits durables et de qualité

- 50 % de produits
 D&Q* dont 20% de produits bio
- 2024. 60% de viandes et poissons D&Q* santé et Etat : 100%

Diversification des sources de protéines

- si > 200 couverts/j : plan pluriannuel de diversification de protéines
- **Scolaire** : menu végétarien hebdo.
- Etat : quotidien si choix multiples

Lutte contre le gaspillage alimentaire

- diagnostic et démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire
- si > 3000 repas/j convention de dons avec association(s) habilité(s)

Information des usagers

- Affichage permanent de la part des produits D&Q* dans le restaurant
- Campagne annuelle d'info de la part des produits D&Q*

Réduction du plastique

- 2025 : 6ans / scol / périnatal : Interdiction contenants alimentaires plastiques
- 2025. Contenant à emporter réutilisable ou recyclables

Politique Prioritaire du Gouvernement (PPG)

accompagnement et suivi territorialisé



* D&Q = durables et de qualité

RAPPORT ANNUEL AU PARLEMENT

DRAAF PACA



Restauration collective et SNANC - PACA

Région Provence-National Alpes-Côte-d'Azur Etat des lieux et cibles du nombre de cantines inscrites Nombre de cantines inscrites fin 2022 1 341 (22,4%) NC. Nombre de cantines inscrites fin 2023 NC 2 724 (45,5%) Nombre de cantines inscrites fin août 2025 / cible 2026 4 178 (69,7%) 56 458 (64,2%) Cible 2026 (nombre total de cantines) 5 991 88 000 Etat des lieux du nombre de télédéclarations Nombre de cantines ayant télédéclaré en 2024/nombre de 1667/2724 17 030 cantines inscrites (61,2%)Nombre de cantines ayant télédéclaré en 2025/nombre de 2806/4178 33 797 / 56 458 (59,9%) cantines inscrites 67,2%) Etat des lieux de l'atteinte des objectifs EGalim pour l'année 2023 (sur cantines télédéclarées) Pourcentage de cantines ayant atteint les objectifs EGalim 17% 24% Pourcentage moyen de produits bio (2023) 13% 12% Pourcentage moyen de produits durables et de qualité 29% 27% (dont bio) (2023)

Accompagnement Co'Alim

- Veille informative
- Diffusion d'outils de gestion
- Environ 1600 courriers signés des 6 préfets de départements envoyés aux cantines non identifiées comme inscrites
- Webinaires d'appui à l'inscription, la télédéclaration, au financement
- Accompagnement des restaurants interadministratifs en région
- Financement de l'animation de réseaux de cantine mis en place par les PAT
- Financement d'un forum régional approvisionnement de la restauration collective



Projet Alimentaire territorial et SNANC

Diagnostics agricole, alimentaire, précarité alimentaire

Plan d'actions opérationnelles pour répondre à des problématiques locales :

Implication volontaire des acteurs du territoire et gouvernance partagée

rapprochements, échanges et mutualisations, solutions concertées

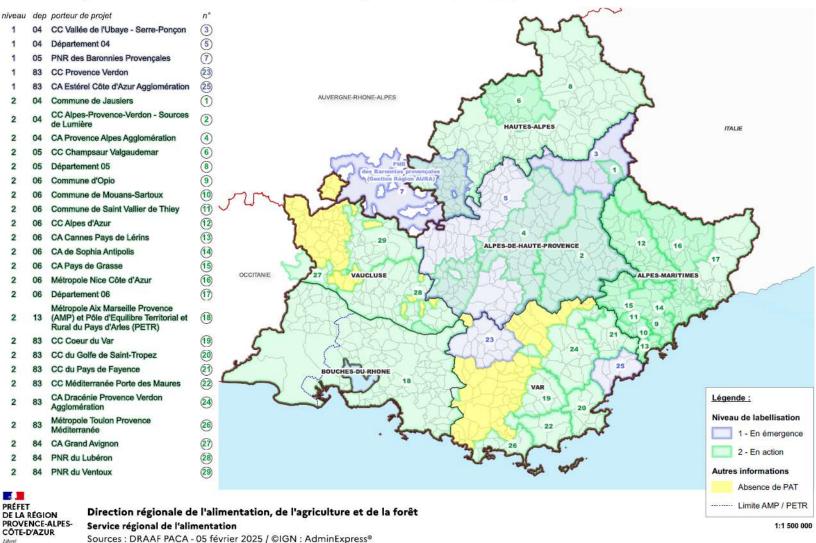
- la production agricole : le foncier agricole, l'installation d'agriculteurs, la structuration de filières, la transition agroécologique...
- la transformation des produits agricoles
- *la distribution* : la logistique, l'approvisionnement de la restauration collective, les circuits-courts de proximité ...
- l'accès à une alimentation de qualité pour tous (lutte contre la précarité alimentaire), l'éducation alimentaire à la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- La prise en compte de l'alimentation en Santé-Environnement
- la gastronomie et la culture culinaire

Un outil systémique à l'échelle d'un territoire

Dispositif de reconnaissance ministérielle



Les 29 Projets Alimentaires Territoriaux en région PACA (2025) par niveau de labellisation



En 2025, en PACA 29 PAT niveau 1 ou 2 Reconnus par le MASA

2024, année charnière :

=> passage de nombreux PAT au niveau 2

Au 1er avril 2024: 17 PAT de niveau 2 12 PAT de niveau 1

2025, année de transition :

⇒ Majorité de PAT en niveau 2

Au 1er juin 2025 : 24 PAT de niveau 2 (83%) 5 PAT de niveau 1 (17%)

DE LA RÉGION

10/06/2025



Les fonds MASA mobilisés depuis 2024 pour la mise en œuvre des actions opérationnelles des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)



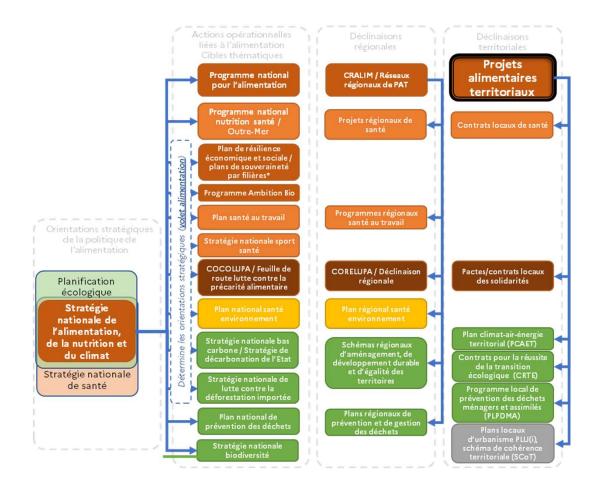
- En 2024 : 20 millions au national consacrés aux PAT et 911 000 € pour PACA avec 8 projets lauréats de l'AAP Planification écologique
 - 5 projets appuyés sur le budget régional DRAAF pour 200 000€
- En 2025 : 10 millions au national consacrés aux PAT et 569 351 € pour PACA
 - => 7 dossiers déposés, instruction en cours
- En **2026** : enveloppe encore inconnue

Ce dispositif est associé à d'autres dispositifs également en appui aux PAT comme le soutien à l'émergence de nouveaux PAT (PAT de niveau 1), afin de poursuivre le déploiement de PAT sur l'ensemble du territoire national : en PACA, 2 nouveaux PAT depuis 2024 : ECAA (83) et CCVUSP (04)

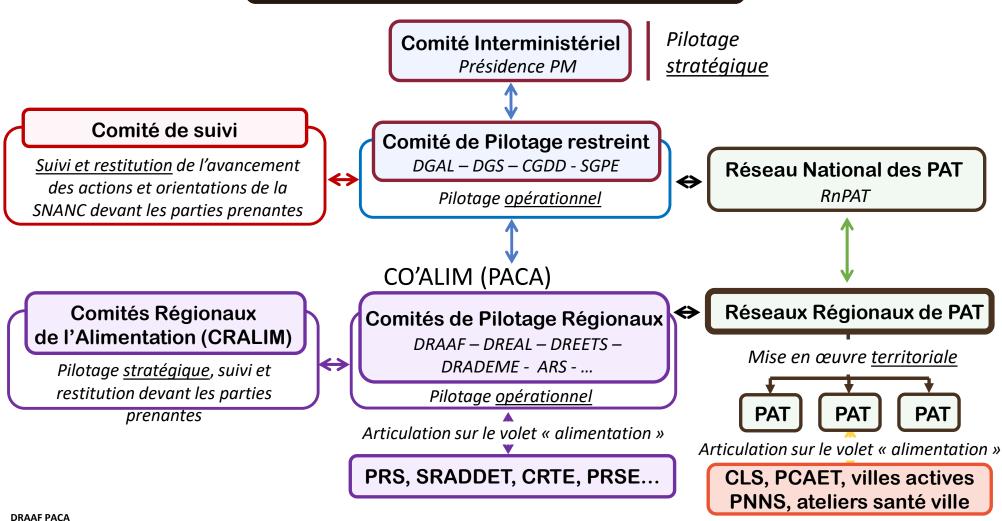


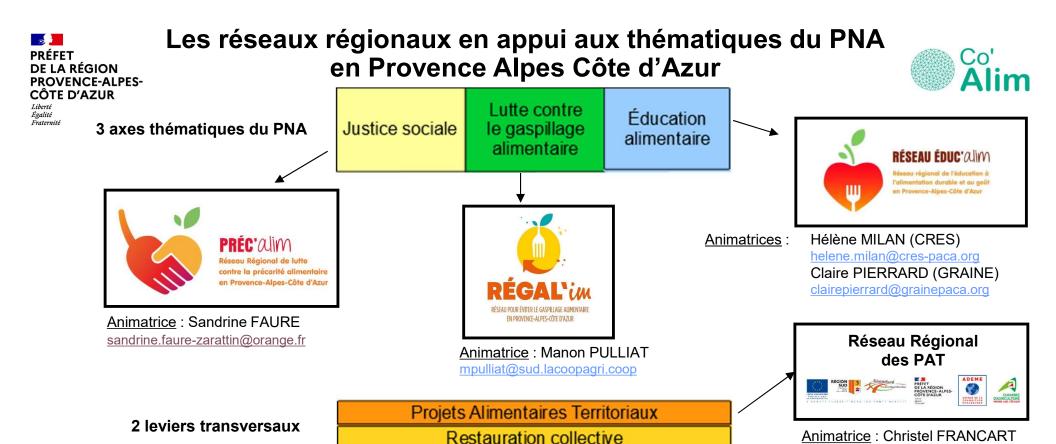
L'essentiel

- Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)
- <u>Objectif</u>: déterminer les orientations stratégiques de l'ensemble des plans/programmes liés à l'alimentation, pour un cadre commun et des actions cohérentes (économie, environnement, santé, social);
- <u>Déclinaison régionale</u>: Comité régionaux de l'alimentation (CRALIM) qui assurent la cohérence des politiques régionales sur les enjeux alimentaires;
- <u>Déclinaison territoriale</u>: PAT, qui assurent cette cohérence pour les politiques territoriales, avec une approche concertée et systémique.



Gouvernance de la SNANC





Des plateformes collaboratives thématiques (Intr'ADEME) associées :

- Alimentation durable charlie.chauffert@mouans-sartoux.net (poste relais ADEME)
- Lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire mpulliat@sud.lacoopagri.coop
- Lutte contre la précarité alimentaire <u>sandrine.faure-zarattin@orange.fr</u>

Accès sur demande d'inscription auprès des animatrices

cfrancart@maregionsud.fr

460 PAT recensés au national sur France PAT



https://france-pat.fr/

- Des webinaires
- Une boite à outils
- Des contacts
- La fiche de son PAT à compléter et mettre à jour
- Les fiches des 459 autres PAT à consulter

244 PAT niv 1 (53%)



216 PAT niv 2 (47%)



Deutschland Düsseldorf Southampton België / Portsmouth Belgique Belgien Frankfurt am Letzebuerg Main Wurzburg Mannheim Nürnberg Ingoistadt o Augsburg Mund Schweiz/ Suisse/Svizzera/ Novara, Piacenza Alessandria Parma Bologr Genova La Spezia Firenze o Toscano Asturias Ando Palencia Leaflet | © OpenStreetMap contributors

DRAAF PACA / Pôle Politique de l'alimentation





Labellisation Nivel0/06/2025





Le plan de transformation écologique et énergétique en résumé

16 feuilles de routes thématiques

> 505 actions détaillées



- 71 actions structurantes répondants aux enjeux : • Atténuation du changement
- climatique
- Préservation des ressources
- Prévention des pollutions
- Protection de la biodiversité

MIEUX SE LOGER Bâtiment Urbanisme et aménagement

MIEUX SE NOURRIR
Agriculture
Alimentation

MIEUX SE DÉPLACER Transports de marchandises Déplacement de voyageurs

> MIEUX PRODUIRE Production des biens Production d'énergie

MIEUX CONSOMMER
Achats publics durables
Économie circulaire et
déchets
Tourisme, événementiel

MIEUX PRÉSERVER ET VALORISER
NOS ÉCOSYSTÈMES
Forêt
Eau et milieux aquatiques
Mer

Biodiversité

EMPLOIS ET COMPÉTENCES





Feuille de route

ALIMENTATION

4 actions structurantes

16 actions à déployer dès 2025

Juin 2025 : 13/16 actions déployées Favoriser la mise en place de la loi EGAlim en restauration collective

Développer le « local » dans les circuits de distribution et en restauration hors foyer

Promouvoir une
alimentation durable
et responsable par la
communication et
l'éducation

Encourager la sobriété écologique de la chaine alimentaire en luttant contre le gaspillage et en accompagnant la filière déchets

En 2025 :

- Promouvoir l'achat les légumineuses, les produits bio et l'approvisionnement direct
- Promouvoir la végétalisation des assiettes et la consommation de viandes et poisson de qualité et durable
- Dispositif cantines à 1 euro
- Développer le programme lait et fruits à l'école pour financer l'approvisionnement en produits sous SIQO

En 2025 :

- Promouvoir les produits sous SIQO et développer le label 100% valeurs du Sud
- Déployer les PAT sur l'ensemble du territoire régional et aider à la structuration des filières durables et locales
- Investir sur des outils de transformation des produits agricoles locaux
- Expérimenter et organiser la transformation des produits de la mer
- Permettre l'accès à des épiceries sociales et solidaires de proximité accessibles à tous

En 2025 :

- Mettre en place des actions grand public pour promouvoir une alimentation durable
- Former des éducateurs au gout et à l'alimentation durable
- Mettre en place des actions d'éducation au goût et à l'alimentation durable pour le public scolaire
- Mise en place des actions éducatives dans le cadre de PLFE

En 2025 :

- Promouvoir la pratique du don, du glanage et de l'achat et valorisation de produits agricoles et alimentaires
- « hors normes », pour réduire le gaspillage alimentaire et favoriser l'accès à tous à des produits sains et durables
- Favoriser la mise en place d'expérimentation autour de caisses locales de l'alimentation
- Encourager la mise en place d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et de réduction de l'usage des plastiques en restauration collective